

Sous le haut patronage du Ministre de la Cohésion des Territoires.

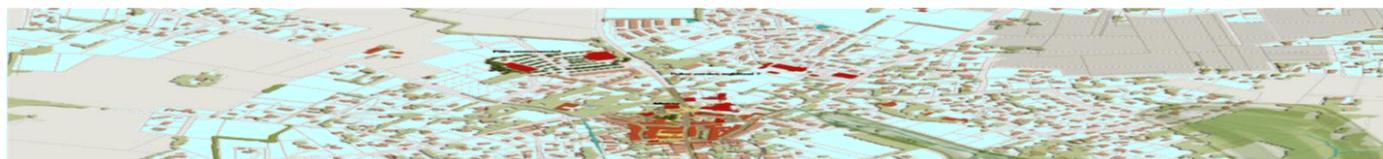
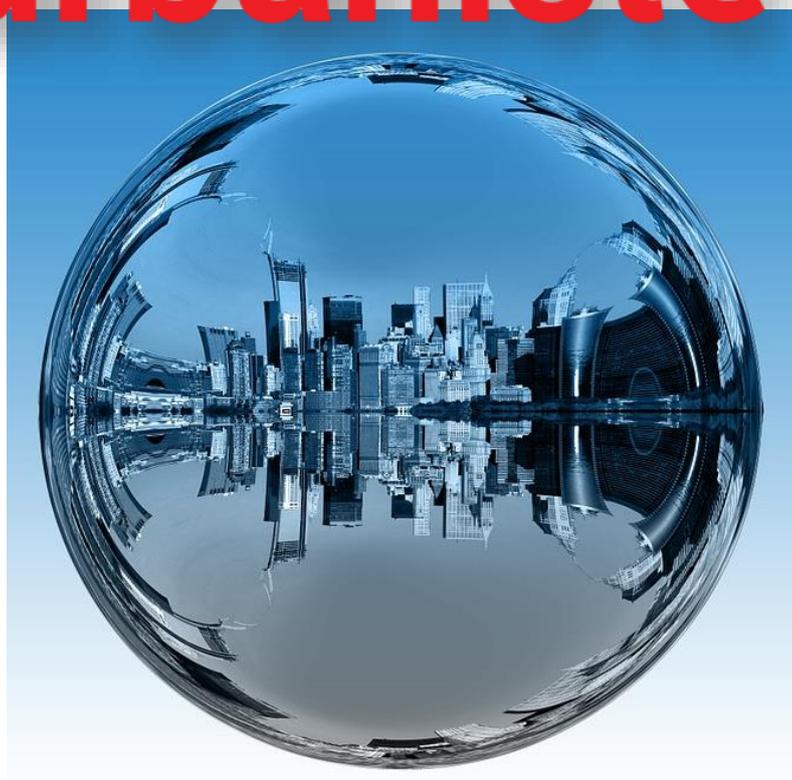
Pascale POUPINOT, urbaniste qualifiée OPQU, présidente de l'Office Professionnel de Qualification des Urbanistes, les organismes associés et les urbanistes membres du conseil d'administration, et les membres de la commission de qualification, ont le plaisir de vous convier aux quatrièmes

assises nationales de la qualification d'**urbaniste**



**Vendredi
29 septembre 2017
de 9h30 à 16h30**

Tour Séquoia ■ Salle R1A ■
1 Place Carpeaux ■ 92800 Puteaux
Métro / RER ■ La Défense Grande Arche



assises nationales de la qualification d'urbaniste

Cette année, les 4èmes assises de la qualification proposent une question sensible : l'urbaniste est-il vraiment **LE** garant de la qualité de ville ?

Les récents débats sur la loi CAP et le permis d'aménager l'ont rappelé, la notion de qualité est souvent énoncée pour l'apport à la société d'une profession. L'OPQU se bat depuis 1998 pour défendre la spécificité du rôle de l'urbaniste dans la qualité de la vie et de l'urbain. Les intervenants de cette première table ronde auront donc pour challenge d'interroger, sur la base de retours d'expériences concrets, la réalité et le bien-fondé de cette affirmation...

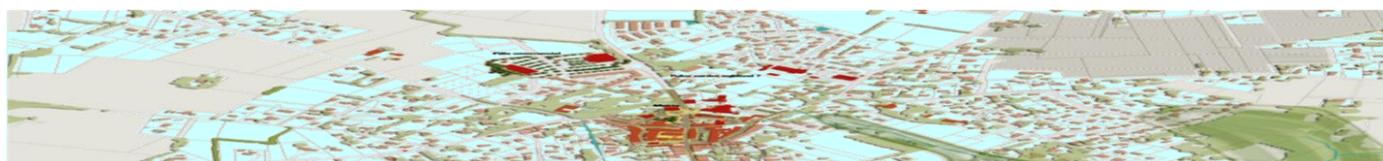
Comme lors des trois précédentes éditions, l'après-midi offrira un temps d'ouverture vers la profession d'urbaniste dans un pays tiers.

Comment la profession est-elle organisée au Portugal ? Quel y est le rôle de l'ordre des urbanistes ?

Quelles sont les différentes missions assumées par les urbanistes ? Comment s'organisent les responsabilités en matière d'urbanisme dans un pays fortement décentralisé ?

Tout au long de la journée, des temps de présentation des urbanistes nouvellement qualifiés, renouvelés ou inscrits sur la liste d'aptitude nous permettront de mesurer toute la richesse des pratiques professionnelles...

**Paris La Défense
tour Séquoia
29 septembre 2017**



Programme

9h30 Accueil des participants

10h00 Accueil par le **commissaire du gouvernement à l'OPQU**

10h15 Introduction de la journée et présentation des actions récentes de l'Office par **Pascale POUPINOT**, présidente de l'OPQU

10h30 Réception et présentation des nouveaux inscrits sur la liste d'aptitude

10h50 Table ronde : « **qualité de vi(II)e : l'urbaniste, une nécessité ou un plus ?** »

Le rôle de l'urbaniste dans l'entretien d'une qualité de ville / sa place aux côtés des autres professions du cadre de vie en présence de Cécile HELLE, maire d'Avignon

11h30 Débats et échanges avec la salle

12h15 *Déjeuner au restaurant self-service du ministère*

14h00 Réception et présentation des nouveaux urbanistes qualifiés

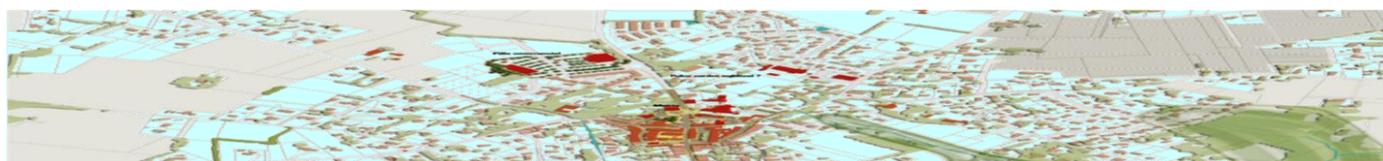
14h45 Table ronde « pratiques professionnelles et organisation de la profession d'urbaniste au Portugal ».

L'organisation professionnelle au Portugal, son rôle pour encadrer et soutenir l'exercice professionnel / Les différents modes d'exercice professionnel des urbanistes au Portugal / La pratique de l'urbanisme au sein des différentes institutions et structures au Portugal en présence de Luis Pedro CERQUEIRA, Président de l'association des urbanistes du Portugal.

15h50 Réception des urbanistes récemment renouvelés dans la qualification

16h15 Clôture par **Pascale POUPINOT**, présidente de l'OPQU

16h30 Rafraîchissement et temps d'échanges informels





L'Office Professionnel de Qualification des Urbanistes (OPQU) est une association loi 1901. Le commissaire du Gouvernement nommé par le Ministère du Logement, de l'Égalité des territoires et de la Ruralité siège au conseil d'administration et à l'assemblée générale.

L'Office a été créé en 1998 avec le soutien de l'Association des Maires de France (AMF) et de l'État pour assurer une mission de service public, dans le cadre d'un protocole signé avec le Ministère en charge de l'urbanisme, et renouvelé en 2015.

L'Office a pour mission principale d'attribuer la qualification professionnelle aux urbanistes et de la faire connaître.

Cette mission de service public est menée par une commission spécialisée, authentifiée ensuite par le Conseil d'Administration de l'OPQU, en présence du Commissaire du Gouvernement.

L'OPQU place son action dans le cadre de la Charte de l'urbanisme européen, charte de 1988 renouvelée en 2013 reconnue par l'Union européenne et dont l'objectif est l'harmonisation d'une profession d'intérêt public qui fabrique de l'espace social et qui vise à l'amélioration du cadre de vie des habitants de nos territoires.

En 2015, l'OPQU adopte et publie la Déontologie des Urbanistes.

Entrée libre **sur inscription**

Enregistrement en ligne <https://www.weezevent.com/assises-de-la-qualification-d-urbaniste>

ATTENTION Pièce d'identité requise (plan Vigipirate) informations complémentaires assisesOPQU@gmail.com

